Décision 17-DCC-142 du 31 août 2017

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier par Amundi Immobilier et la Caisse des dépôts et consignations

Posted on: 19 septembre 2017 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Amundi Immobilier et Caisse des dépôts et consignations
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	actif Immobilier

Lire

Le texte intégral

34.47 Ko